

QUARTIER VIGNES-BENETTES / GRANDCHAMP



Compte-rendu de la réunion du 10 octobre 2006

1/ Implantation du panneau électronique d'information

Un panneau électronique d'information va être installé dans le quartier. Il relaiera les informations municipales mais pourra également servir à annoncer les événements du quartier. L'emplacement pressenti pour ce panneau est au croisement de la rue Saint-Exupéry et de l'avenue Martin Luther King. L'emplacement est validé par le Conseil de quartier qui précise qu'il devra être orienté vers l'avenue des Vignes Bénettes.

Enfin, les habitants du Domaine de Grandchamp y constatent un manque d'information.

2/ Manifestations et projets à venir

- Nicole RIPOLL présente son projet d'exposition « Arts Africains », à la Bibliothèque des 2 rives. Une cinquantaine de pièces seront exposées du 18 novembre au 9 décembre. Le Conseil de quartier trouve l'idée excellente. La chorale Pastorale de l'Eglise Saint Dominique sera invitée au vernissage.

- Le Conseil de quartier valide l'idée d'une Journée de l'environnement. Une exposition sur le recyclage des déchets est disponible au service Propreté, qui se propose également d'organiser une démonstration de camion benne.

Jean-Noël AMADEI est d'avis d'orienter cette manifestation sur le thème de l'eau. Le centre de la Lyonnaise pourrait accueillir le Conseil de quartier pour lui exposer le parcours de l'eau. Il est convenu d'organiser cette visite au Printemps.

- Le repas de quartier aura lieu le jour de la brocante des commerçants du quartier, en juin. L'emplacement est à préciser .

3/ Regards sur le quartier

La création d'une salle polyvalente pour le quartier est programmée après la reconstruction du groupe scolaire Normandie Niémen. Cette idée est jugée excellente, même si Nicole RIPOLL regrette qu'elle ne puisse être ouverte avant.

Jean-Noël AMADEI explique qu'il s'agit d'un nouvel équipement qui constituera à terme un « plus » indéniable pour le quartier, et que ce délai doit permettre aux habitants du quartier de faire part, par l'intermédiaire du Conseil de quartier, de leurs attentes et de leurs souhaits concernant cet équipement.

4/ Tour de table

- Michel DROUOT fait état de difficultés avec la Poste. Il lui a fallu 48 heures pour récupérer un recommandé.

Il demande si l'on ne peut pas choisir son bureau de Poste, car les horaires de l'annexe ne sont pas commodes pour les personnes qui travaillent. Cette question sera abordée lors de la réunion de mise au point prévue avec le maire et le directeur de la Poste du Pecq.

- Pierre FOISSEY se réjouit du programme de manifestations esquissé. Il ajoute que les manifestations à caractère culturel sont toujours très appréciées.

- Luc BESSETTES, qui a son enfant à la crèche La Fontaine se dit inquiet par la difficulté de recrutement des puéricultrices. La précédente est partie et il n'y a plus de puéricultrices à la Crèche la Fontaine. Une puéricultrice a depuis été recrutée à la Crèche La Fontaine.

- Sonia GOUTTE informe le Conseil de quartier de la réfection des ascenseurs du Logement Français. Pendant la durée d'immobilisation des ascenseurs, un système de permanence est mis en place afin de réaliser les courses des personnes qui ne peuvent le faire elles-mêmes. D'autre part, elle s'interroge, compte tenu des travaux de l'école Normandie Niémen, du lieu prévu pour les élections. Celles-ci auront lieu dans l'actuelle école maternelle. D'autre part, le bureau de vote du Château de Grandchamp est également déplacé dans la maternelle Normandie Niémen en raison des travaux dans le Château.

- Nicole RIPOLL se dit insatisfaite du revêtement de la rampe qui monte au Centre commercial qu'elle trouve glissant. Jacky GASNIER précise qu'une main courante va être posée sous peu. D'autre part, Nicole RIPOLL regrette l'augmentation de 20€ à 22€ pour le tarif du soutien scolaire. Il est précisé que ce tarif est passé à 22€ le 5 février 2003, suite à une délibération prise en séance du Conseil municipal. Ce tarif comprend 2 cours par semaine, et les enfants accueillis par le biais des assistantes sociales sont exonérés du paiement.

Jean-Noël AMADEI propose de renouveler la fête de la Galette des Rois accompagnée d'un vin chaud. La date retenue est le 6 janvier 2007.